



Donnons vie au progrès



Paris, 2 avril 2026

INFORMATION

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 23 AVRIL 2026

## DÉCLARATION DU NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE ET D' ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL AU 9 MARS 2026

(en application de l'article R. 22-10-23 du Code de commerce)

Date	Nombre total d'actions composant le capital	Nombre total de droits de vote	
		Théoriques <sup>(2)</sup>	Exerçables <sup>(3)</sup>
9 mars 2026 <sup>(1)</sup>	386 063 147	497 480 740	496 337 417

- 1) À la date de l'avis de réunion de l'assemblée générale du 23 avril 2026, publié au BALO du 9 mars 2026.
- 2) Conformément à l'article 223-11 du Règlement Général de l'AMF, le nombre total de droits de vote théoriques est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.
- 3) Le nombre total de droits de vote exerçables en assemblée générale est calculé hors actions privées de droit de vote.